

**Zeitschrift:** Défis / proJURA  
**Herausgeber:** proJURA  
**Band:** 11 (2013)  
**Heft:** 26: Les Energies renouvelables

**Artikel:** La forêt jurassienne, une ressource? Des ressources!  
**Autor:** Eschmann, Patrice  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-823869>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La forêt jurassienne, une ressource ? Des ressources !

**Depuis plusieurs décennies, notre société sous-utilise la ressource bois qui se renouvelle jour après jour à proximité. Dans un monde globalisé, l'habitude a été prise d'importer des matières premières à forte empreinte écologique (métal, pvc) ou même d'importer en masse du bois produit selon des standards qui ne seraient pas acceptés ici. Un recours marqué à la ressource bois indigène s'avère pourtant nécessaire au maintien de forêts accueillantes et diversifiées.**



Par Patrice Eschmann  
responsable du domaine Forêts à l'Office de l'environnement JU

**D**epuis plusieurs décennies, notre société sous-utilise la ressource bois qui se renouvelle jour après jour à proximité. Dans un monde globalisé, l'habitude a été prise d'importer des matières premières à forte empreinte écologique (métal, pvc) ou même d'importer en masse du bois produit selon des standards qui ne seraient pas acceptés ici. Un recours marqué à la ressource bois indigène s'avère pourtant nécessaire au maintien de forêts accueillantes et diversifiées.

## Un potentiel indéniable

S'étendant sur plus de 37'000 hectares (en incluant les pâturages boisés), la forêt jurassienne couvre près des 44% du territoire. Elle est nettement dominée par le hêtre, le sapin et l'épicéa. Les feuillus-représentent plus de la moitié d'un volume sur pied particulièrement élevé en moyenne européenne ( $>350\text{ m}^3$  de bois par hectare). Le volume de bois annuellement mis sur le marché s'élève à environ 190'000  $\text{m}^3$ , soit une valeur clairement inférieure à l'accroissement que connaît la forêt. Le potentiel durable d'exploitation est calculé à 230'000  $\text{m}^3$  par an. Contrairement aux énergies fossiles, le bois se régénère naturellement. Il est abondant dans nos contrées et présente un bilan CO<sub>2</sub> neutre. En l'utilisant et le favorisant, notre société augmente la valeur ajoutée dans la région et renforce une indépendance envers les pays exportateurs de pétrole ou de gaz. De plus, l'exploitation du bois permet de ra-

jeunir la forêt, ce qui favorise sa stabilité, sa vitalité et finalement la pérennité de ses prestations.

## Des structures en évolution

Le Canton du Jura compte une grande majorité de forêts publiques (72%). Les communes et bourgeois sont les plus importants propriétaires, suivies par l'Etat (forêts domaniales). Chaque collectivité constitue une exploitation forestière indépendante. Une modernisation des structures et des processus de gestion d'entreprise est en cours du fait du contexte économique difficile. Pour la première fois depuis des siècles, la forêt ne dégage en effet plus les bénéfices qui ont permis de financer bien d'autres projets dans les communes. La forêt privée

(28%) reste marquée par un morcellement conséquent et un manque de suivi. Situation paradoxale: les propriétaires se détournent de la production de bois tout en restant attachés à un patrimoine qui tend à se dégrader.

## Et le bois-énergie ?

Dans le canton du Jura, la production de bois-énergie s'élève actuellement à environ 50'000  $\text{m}^3$ . Ce volume se répartit en 25'000 à 30'000  $\text{m}^3$  de bois en grumes (transformés en bûches) et 20'000 à 25'000  $\text{m}^3$  de grumes et cimes (transformées en copeaux). S'ajoute à ces volumes une production régionale de pellets sur la base de la sciure provenant des scieries encore en activité.



• Une image traditionnelle, une pile de bois d'industrie en forêt.



*Le débardage du bois-énergie se prête à un retour du cheval de trait dans les peuplements.*

La forêt jurassienne recèle à priori un important potentiel supplémentaire en bois, avec sans doute une part conséquente de bois-énergie du fait des nombreux feuillus et du bois de qualité moindre présents dans les surfaces non exploitées. La forêt peut et pourra contribuer à la politique énergétique du moment, qui tend à favoriser le renouvelable et le local. Dans la pratique, différents points sont toutefois à prendre en considération :

- La gestion forestière est tributaire d'un marché du bois toujours plus difficile. Nous vivons dans un monde globalisé et dans un pays où les charges sont élevées. Le seuil de rentabilité dans les coupes de bois tend à s'élever. En corollaire, la forêt reste trop peu exploitée et vieillissante.
- La décision de réaliser une coupe de bois dépend de l'écoulement du bois d'œuvre (grumes). Le bois-énergie est et restera un sous-produit de la coupe. Il n'est pas rentable de faire une coupe uniquement pour disposer de bois-énergie (seuls des amateurs, en prenant sur leur temps de loisirs, peuvent réaliser une telle opération).
- La Suisse vise, à juste titre, une politique d'utilisation en cascade de la ressource bois. Il s'agit d'abord de valoriser le bois sous forme de matériau (bâtiment, meubles, cellulose...), puis ensuite de le brûler. Il est peu responsable de directement brûler cette ressource car la valeur ajoutée et les emplois générés sont nettement moindres. Il s'agit donc de veiller à augmenter d'abord les coupes de bois et non pas à utiliser pour le bois-énergie des grumes présentant les qualités dévolues au bois d'œuvre ou au bois d'industrie.
- La valorisation du bois-énergie dépend d'abord de la présence d'installations de combustion (si possible sous la forme d'unités de grandes tailles aptes à disposer des filtres nécessaires à la protection de l'air). Il n'est guère possible d'inciter les propriétaires à la production de bois si les débouchés sont insuffisants. Dans le Jura, et malgré le projet phare du Thermoreseau de Porrentruy, la demande en bois-énergie est encore en deçà de l'offre disponible en forêt. Cette situation peut aussi conduire à augmenter les exportations de copeaux vers les grandes centrales de Berne, Bâle ou même Zurich.
- En Suisse et dans le Jura, il est admis que chaque forêt exerce simultanément, mais à des degrés divers, un ensemble de fonctions (production, protection, biodiversité, accueil). La production de bois doit donc prendre en compte les autres rôles et attentes envers la forêt. Il s'agira par exemple de veiller, tout en incitant à une augmentation de l'exploitation des bois, à conserver des vieux arbres et du bois mort en suffisance. Le potentiel évoqué tient toutefois déjà compte de ces volumes à laisser en forêt et des surfaces qu'il faut affecter en priorité à la biodiversité (réserves forestières).
- Bien avant de mettre du bois sur le marché, des investissements importants s'avèrent nécessaires. C'est le cas pour la desserte et pour les soins à la jeune forêt. Ces derniers, incluant parfois des plantations, sont requis si l'on veut développer la qualité du bois produit, diversifier les essences présentes et maintenir des essences de valeur comme le



*Un porteur, machine centrale pour la production de bois-énergie.*

chêne. Une orientation de la sylviculture sur le bois de feu conduirait à négliger ces soins. La rentabilité et la diversité de la forêt jurassienne en pâtiraient.

## En conclusion

Une bonne compréhension par la population de la gestion forestière se constate dans le Jura. Les gens sont proches des réalités du secteur primaire et voient l'intérêt de la production locale de bois. Il est possible d'être raisonnablement optimiste quant à la poursuite d'un entretien durable de la forêt. L'importance de la forêt et du bois vont être revus à la hausse, même si les perspectives à court terme sont délicates. Il s'agira de veiller à la pérennité de toutes les ressources (bois, diversité biologique, eau potable, CO<sub>2</sub> stocké,...) et, pour le bois, d'être attentif d'abord à son utilisation rationnelle dans des matériaux d'avenir. Le bois-énergie doit se développer en parallèle sur la base d'assortiments de qualité inférieure issus de la forêt. Politique énergétique et politique forestière tendent ainsi aujourd'hui, et c'est heureux, à se rejoindre dans un but de développement durable.



*Le bois mort, à conserver de manière régulière en faveur de la diversité biologique.*